



## « Les infiltrés », sourds et aveugles, images de notre société

Éditorial Par André Ciavaldini, Directeur de Programme CRIAVS Rhône-Alpes

Quand il s'agit de violences sexuelles, l'actualité se présente comme une avalanche d'informations qui sont autant d'interrogations sur le fonctionnement de notre corpus social. Je citerai dans le même désordre que ce que nos médias nous donnent à voir ou à entendre : les révélations de plus en plus fréquentes des faits de pédophilie dans l'église catholique, un pape qui aurait cherché à étouffer des affaires de cet ordre et qui pourrait tomber sous le coup de certaines lois ou encore un général arrêté pour détention de milliers d'images pédopornographiques. Au travers de ces informations, la violence sexuelle agie se révèle être un bon indice de notre capacité à traiter nos interrelations sociales. Et, ce niveau semble ne pas aller en s'améliorant !

Pour notre champ social, que signifie cette prolifération d'affaires ? On pourrait espérer que nos médias nous fournissent quelques pistes de réflexion. À ce titre, l'émission *Les infiltrés*, est un exemple intéressant d'une manière d'informer qui, sous couvert de droit à l'information, de droit tout court et d'action préventive, dérive vers une imposture sécuritaire. Les journalistes doivent-ils toujours révéler leurs sources ?

Quand il s'agit d'enquête sur la mafia que se passe-t-il pour le journaliste qui révélerait ses sources (voir le cas du journaliste Roberto Saviano) ? Mais tout cela a déjà été largement mis en débat dans la presse. Ce qui l'a moins été, et qui n'a été relevé par aucun des invités du plateau, pas plus que par la presse dans les nombreux articles dont a bénéficié l'émission, c'est ce qu'il en est vraiment de ces hommes que l'on nomme « prédateurs ». Personne n'a relevé ce fait qu'à peine dévoilé ces hommes se sont mis à parler leur pédophilie ou leur hébétéphilie. Bien sûr dans un tout premier temps certains ont essayé d'échapper aux questions, mais rapidement ils parlent. Qui sur le plateau a remarqué l'indigence de vie de ces sujets ? Qui s'est étonné, en direct, de l'incompréhension que certains ont manifesté du fonctionnement social. Personne.

Tous les invités, psychiatre en tête, observaient ces hommes côté « prédateur » : des insectes épinglés. On taxonomisa comme au sortir du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous avons affaire à des « manipulateurs, cyniques, pervers » (sic), mais nul ne s'avança, courageusement, à évoquer les processus qui mènent à la pédophilie, les relations précoces dysfonctionnelles, les histoires infantiles abîmées, en bref la souffrance que ces hommes recèlent. Voilà pourquoi ils parlent si facilement : enfin quelqu'un les écoute, fut-ce un journaliste, alors « enfin » ils disent l'indicible, l'horreur certes, mais « enfin » celle-ci s'adresse à un tiers. Un tiers qui leur donne audience dans une civilisation où l'audience de l'autre disparaît au profit de celle de l'audimat. Mais tromperie il y a eu, l'audimat a maté, l'émission a fait grand bruit, on voyait en direct des « prédateurs » ! Certes redoutablement dangereux mais en même temps de « pauvres bougres » aurait-on dit autrefois. Des hommes isolés, coupés du monde pour certains, vivant seuls, parfois reclus sur eux-mêmes, confinés dans une misère sexuelle et psychique.

Si la violence sexuelle existe dans toute société c'est simplement, il faut le répéter encore et toujours, qu'elle fait partie intégrante de l'humain, la pédophilie comme le reste. C'est à coup de refoulement du champ sexuel et violent que nous avons instauré la civilisation. Ces hommes viennent nous dire ce qui nous échappe, pire ce qui pourrait nous échapper, tout général évêque ou pape que l'on soit. Alors, épinglons-les, crucifions-les sur la croix de l'audimat, mieux vaut eux que nous. Mais ainsi faisant, nous oublions qu'ils nous disent quelque chose de notre fonctionnement social mais aussi psychique, d'un malaise humain que notre champ social parvient de moins en moins à traiter. La montée en puissance du sécuritaire est la marque de cet échec. Alors on préfère stigmatiser et...abuser car, et le débat médiatique porta à mots mouchetés sur ce thème, ces hommes furent abusés par les journalistes et même doublement puisque de surcroît ils furent dénoncés. Faudrait-il dire à abuseur, abuseur et demi ?

## Lettre d'information du CRIAVS Rhône-Alpes n° 10 - Mai 2010

*Ainsi, à l'instar de ces hommes qui sont sourds et aveugles à la souffrance qu'ils engendrent chez leurs victimes, l'équipe des Infiltrés fut sourde et aveugle à leur souffrance. Les journalistes devenaient donc de fidèles images de notre société qui, pour une grande part, reste sourde et aveugle à la souffrance sociale que véhiculent à leur insu les auteurs de violences sexuelles et qui n'est peut-être que celle que nous ne voulons pas voir, celle que secrète notre société.*

### Le développement d'un plan de prévention de la récidive (PPR)

Actuellement sur notre région se développe, sous l'égide du Ministère de la Santé, et organisé par l'ARS Rhône-Alpes, un plan de prévention de la récidive visant à renforcer l'accueil et le soin aux auteurs d'agressions sexuelles présentant une mesure de soin pénalement contraint.

Avant de développer l'organisation de ce plan, il convient de préciser que le terme de « récidive » en matière de Santé Publique pourrait être pensé par certains comme mal choisi. La récidive est un terme à connotation plus judiciaire que médicale. Bien sûr, il est actuellement courant de dire, et cela en matière de médecine somatique, que telle ou telle pathologie a récidivé. Dans le domaine qui est le nôtre, celui de la violence sexuelle, la majorité de ces sujets ne présente pas de pathologie psychiatrique spécifiée et le terme de « récidive » apparaît plus relever d'un emprunt au vocabulaire juridique que médical ou psychologique.

Pour autant, il ne faut pas oublier que l'acte d'agression sexuelle, quelle qu'en soit sa forme, représente pour celui qui l'exerce, et au moment de son exécution, une tentative, souvent désespérée, de parvenir à un rééquilibrage de ses fonctions psychiques, menacées par la montée d'excitations non négociables autrement que par une évacuation. Aussi, même si nous prenons l'acception juridique du terme, la récidive judiciaire d'un acte d'agression sexuelle apparaît comme le signe que, de nouveau, une rupture dans les capacités d'équilibrages psychiques d'un sujet est advenue. La récidive devrait donc être comprise comme la part épinglée socialement d'une tentative de sauvegarde psychique. Elle serait le repérage social de ce dysfonctionnement. Avec une telle lecture on peut comprendre que le Ministère de la Santé puisse, à son tour, se préoccuper de ce signe social qui engendre un très important coût occulte de dépenses de santé. En effet, les effets délétères des agressions sexuelles sur leurs victimes peuvent s'étaler sur de nombreuses années et prendre de multiples formes pathologiques qui, fréquemment, ne sont pas reliées à l'acte d'agression lui même.

Ainsi, la volonté du Ministère de la Santé présente t-elle, dans le temps, un fort potentiel de prévention.

Le CRIAVS développe ce plan depuis avril 2009. Il consiste en trois points bien identifiés :

1. Établir une cartographie des potentiels de soins et d'accompagnements existants dans la région Rhône-Alpes :

- au niveau des praticiens (médecins, psychologues) intéressés par la prise en charge de tels sujets, tant dans l'espace du soin public que libéral ;
- au plan associatif, afin de pouvoir assurer dans l'espace social, un accompagnement des sujets qui, dans un premier temps, ne sont pas accessibles aux soins, mais requièrent un accompagnement qui peut secondairement les conduire à une demande de soins.

Ces données constituent la base de répertoires qui seront mis à la disposition de l'ensemble des professionnels du champ sanitaire. Le but est de développer un soin de proximité « accompagné ».

2. Mettre en place des équipes mobiles dans les deux sites pénitentiaires (CP de Roanne et Saint Quentin Fallavier) qui sont appelés à accueillir principalement des AVS, afin de fournir aux équipes déjà en place un appui technique ainsi qu'un suivi affermi des dossiers de ces sujets.

## Lettre d'information du CRIAVS Rhône-Alpes n° 10 - Mai 2010

3. Développer des plates-formes référentielles (PFR) permettant, dans chaque territoire de santé, d'assurer dans le cadre d'un dispositif ambulatoire de suivi, un accueil, une évaluation, une orientation et si nécessaire, et cela dans le cadre d'un soin de proximité, une prise en charge directe de ces auteurs d'agressions sexuelles. Ces PFR sont intégrées dans le cadre de CMP existants dont les équipes accueillent déjà des auteurs d'agressions sexuelles et ont acceptés, sur la base d'un cahier des charges, d'affiner leurs formations techniques pour remplir les missions de ces PFR. C'est le CRIAVS Rhône-Alpes qui assure la formation spécifique de ces équipes. Par ailleurs, des temps de psychologues seront développés pour assurer le suivi de ces dossiers dans le temps en lien avec les médecins coordonnateurs.

Ce plan de prévention de la récurrence, devrait rapidement permettre aux auteurs d'agressions sexuelles placés sous main de justice, de trouver des espaces d'accompagnements et de soins spécifiques auxquels s'adresser, sans que les temps d'attente ne soient trop importants. D'être par la même inscrit dans des parcours de soins « accompagnés » qui soient bien identifiés. En effet, il est un fait acquis que, plus le suivi est présent pour ces sujets, plus le risque de récurrence diminue, sans que jamais il ne puisse être nul.

Actuellement, sur chaque territoire de santé de notre région, une PFR (plates-formes référentielle) a été identifiée. Leurs mises en fonction devraient être effectives dans le courant du second semestre de cette année.

## Rentrée 2010-2011 : LYON - Mise en place de groupes clinico-théoriques pour intervenants auprès d'AVS mineurs et majeurs

Le CRIAVS-RA, Délégation de Lyon, propose depuis Octobre 2009, un groupe clinico-théorique pour les intervenants auprès d'auteurs de violence sexuelle mineurs.

Face aux difficultés que chacun d'entre nous peut rencontrer dans un suivi, quel qu'il soit, de mineurs auteurs de violences sexuelles, le CRIAVS s'est engagé à offrir un espace d'échanges autour de la clinique des jeunes très violents et/ou auteurs d'agressions sexuelles.

Ce groupe se veut ouvert en termes de participation et de références conceptuelles. Il s'agit d'un lieu de réflexion et d'élaboration, entre professionnels d'institutions différentes (PJJ, secteur habilité, CER, CEF, CMP, ASE, etc...), autour des mêmes questions.

Ces rencontres mensuelles ont lieu le vendredi matin, de 10h à 12h, dans les locaux du CRIAVS Rhône-Alpes, Délégation de Lyon, 20 rue Delandine, 69002 Lyon.

Suite à la forte demande de professionnels, un second groupe clinico-théorique pour les intervenants auprès des AVS mineurs pourra être mis en place à partir d'Octobre 2010.

Par ailleurs, la délégation de Lyon envisage de constituer un groupe similaire, à compter de la rentrée 2010, pour les intervenants auprès de majeurs AVS, compte tenu des nombreuses sollicitations pour ce type de prise en charge.

Toute personne intéressée à participer à ces futurs échanges peut nous contacter dès à présent, afin que ces groupes puissent débuter dès le mois d'Octobre prochain.

Pour toute inscription ou demande de renseignements, Contactez la délégation de Lyon (par téléphone et email)

**Lettre d'information du CRIAVS Rhône-Alpes n° 10 - Mai 2010**

## **Diplôme Inter-Universitaire APPROCHES CLINIQUE, THÉRAPEUTIQUE ET JURIDIQUE DES AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES**

Rentrée 2010-2011 : inscriptions ouvertes pour ce DIU créé en partenariat avec l'Université Lumière Lyon 2, l'Université Claude Bernard Lyon I et l'Université Joseph Fourier de Grenoble.

Cet enseignement a pour objectif d'apporter une connaissance suffisante et actualisée des questions cliniques nécessaires pour la prise en charge thérapeutique des auteurs de violences sexuelles.

Il repose sur le principe d'une approche pluriaxiale: clinique, thérapeutique et éthique mais aussi pénale et judiciaire.

Il concerne les praticiens et les chercheurs (médecins, psychologues, infirmiers, travailleurs sociaux, juristes, sociologues, anthropologues...) qui désirent approfondir leurs connaissances et construire leurs pratiques dans ce domaine, au delà de leur formation initiale.

Il participe à la mise en place d'une base de connaissances communes et au développement de réseaux pour des professionnels, souvent isolés, confrontés à un domaine clinique encore en recherche.

Enfin, il permet aux étudiants d'acquérir une formation spécifique en vue de leur orientation, et il peut participer utilement à la formation des cliniciens souhaitant s'orienter vers l'expertise pénale.

En savoir plus : programme, inscription, contacts

### **Agenda**

#### **\* Soirées du CRIAVS Rhône-Alpes - MAI 2010**

- Le 06/05/2010 - [Délégation de Grenoble : Le soin, dans un temps prédéfini, auprès des mineurs AVS placés en Centres Éducatifs Renforcés par S. ELLIOT et S. CAULLIREAU](#)

- Le 26/05/2010 - [Délégation de Lyon : De la bonne utilisation de l'outil groupal avec les auteurs de violence sexuelle par A. CIAVALDINI](#)

#### **JUIN 2010**

- 03/06/2010 - [Délégation de Grenoble : L'inceste, une modalité du lien familial par B. SAVIN](#)

- 14/06/2010 - [Délégation de Lyon : Le fonctionnement inconscient des familles incestueuses, une autre compréhension de l'inceste par B. SAVIN](#)

- 25/06/2010 - [Délégation de Saint-Etienne : Accueil, évaluation et dispositif de prise en charge de l'auteur de violences sexuelles judiciairisé par A. CIAVALDINI](#)

\* Présence du CRIAVS Rhône-Alpes le 29 mai à Lyon : [Trauma et transmissions trans-générationnelles. À l'origine des violences sexuelles](#)

## Lettre d'information du CRIAVS Rhône-Alpes n° 10 - Mai 2010

\* Événement CRIAVS au niveau national :

- Le 06/05/2010 - [CRIAVS Languedoc-Roussillon : 1ère Journée scientifique pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles](#)
- 27/05/2010 - [CRIAVS Midi-Pyrénées : Conférence : "Femmes et justice pénale"](#)

\* Autres événements repérés :

- Le 06/05/2010 - [Journée de Formation Régionale : "Où est la dangerosité ? Qui sont les victimes ?" à Amiens](#)
- Le 11/05/2010 - [Journée d'étude : "Sécurités et Sûretés : Dialogue entre Psychologues, Psychiatres et Juristes" à Lille](#)
- Du 21/05/2010 au 22/05/2010 - [Approches et pratiques pluridisciplinaires : Quand le genre s'en mêle à Rennes](#)
- Du 26/05/2010 au 27/05/2010 - ["Lutte contre la récidive : La perplexité des psy - Retour vers un futur criminologique" à Lyon](#)

## Nouveautés de la documentation - Mai 2010

\* [Panorama de presse en ligne](#) : *Les infiltrés - Réactions, Réforme judiciaire MAM, Débat soins psychiatriques sous contraintes, Pédophilie\_ Facebook refuse d'installer le «panic button» sur son site, Faut-il interner les pédophiles, Affaire Polanski - Suites, SUITE Scandales pédophiles église catholique / Homosexualité et pédophilie,, Hommes agressés sexuellement : Un sujet encore tabou, Le procès fait à Freud , Le projet de loi sur la psychiatrie en Conseil des ministres avant l'été ?, Pédophilie : du crime au tabou. Quels liens avec l'homosexualité ?, L'Australie projette de filtrer Internet au nom de la lutte contre la pédophilie...*

\* Veille médias :

- Cinéma : [Life during wartime ; Daniel et Ana...](#)
- THEMA « **Crimes d'inceste** » Mardi 4 Mai à 20.35 sur ARTE - [En savoir plus](#)

\* [Publications repérées](#) : *La violence sexuelle : Approche psycho-criminologique ; Traité de médecine légale et de droit de la santé : A l'usage des professionnels de la santé et de la justice...*

\* [Dernières références entrées dans la base de données par le CRIAVS Rhône-Alpes](#)

\* Périodiques - Revue de sommaires :

- **Le Carnet Psy** n° 143 - Avril 2010 : [Le Couple et le Sexe](#) (Sommaire en ligne et articles disponibles au centre de documentation)
  - Le complexe d'Oedipe, cristallisateur du débat anthropologie/psychanalyse - Olivier DOUVILLE

**Lettre d'information du CRIAVS Rhône-Alpes n° 10 - Mai 2010**

- Le sexuel chez le bébé : prémisses de l'organisation psychosexuelle à travers les premières symbolisations - Régine PRAT
- **Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'adolescence** Vol 58 - N°3 - Avril 2010 : [Autour de l'adolescence](#) (Sommaire en ligne)
  - [Adolescents auteurs d'abus ou de pseudo-abus](#) - pages 112-119 par J.-Y. HAYEZ (Résumé)
- **Revue française de psychanalyse** - Volume 74, 2010/1 : [La Satisfaction partie I](#) (Sommaire en ligne et articles disponibles au centre de documentation)
  - L'expérience de la satisfaction, creuset du psychisme - Paul Denis
  - Satisfaction et plaisir partagé - René Roussillon
  - De la satisfaction, du bonheur et de l'extase - Helene Deutsch
  - Les avatars du trauma structurel ou les voies psychiques de l'accomplissement du désir - Wilfrid Reid
- **Thérapie Familiale** Volume 31, 2010/1: [L'accompagnement systémique des familles abusives](#) - Emmanuel de BECKER et Stéphane CHAPELLE

**[Vous inscrire à la lettre d'information mensuelle du CRIAVS Rhône-Alpes](#)**

Inscrivez-vous sur le site Internet du CRIAVS Rhône-Alpes sur [www.criavs-ra.org](http://www.criavs-ra.org) ou faites une demande papier auprès du secrétariat ([contact@criavs-ra.org](mailto:contact@criavs-ra.org)).

Contacts

**Secrétariat central - Délégation de Grenoble** (Dessert Ardèche, Dôme, Isère, Savoie et Haute-Savoie) :  
9 place Victor Hugo 3800 GRENOBLE  
Tél : 04 76 50 45 71  
Fax : 04 76 50 45 80

**Délégation de Lyon** (Dessert Ain et Rhône) :  
20 rue Delandine 69002 LYON  
Tél : 04 72 40 22 40

**Délégation de Saint-Étienne** (Dessert Loire et Haute-Loire) :  
CHU De Bellevue Boulevard Pasteur 42055 Saint-Étienne cedex 2  
Tél : 04 77 12 78 51

N°SIRET : 130 006 026 00012  
N°Agrément de formation continue : 82 38 04613 38